



NOTE DU BCC SUR LA COOPERATION FINANCIERE

BUREAU DE COORDINATION DU COMCEC
Octobre 2025

I. Introduction

La coopération financière est indispensable pour favoriser la mobilité des capitaux, améliorer les connaissances financières, réduire les risques financiers, superviser les institutions financières, diversifier les instruments financiers et renforcer les marchés financiers. Par conséquent, la coopération financière régionale et mondiale demeure essentielle pour garantir la stabilité du système financier international et possède le potentiel d'améliorer les conditions économiques et sociales mondiales.

Au cours des quatre dernières années, le secteur financier a été confronté à des chocs sans précédent. Après la pandémie, l'économie mondiale a traversé une période de volatilité notable, marquée par des ajustements dans les chaînes d'approvisionnement, des pressions sur les secteurs énergétique et alimentaire liées à des tensions géopolitiques, et un resserrement monétaire coordonné pour répondre à une inflation persistante. Malgré les nombreuses prévisions de récession, l'économie mondiale a montré sa capacité de résilience, avec des systèmes bancaires stables, des économies émergentes majeures ayant évité des interruptions soudaines, et une inflation n'ayant pas provoqué de spirales entre salaires et prix. À l'inverse, les niveaux d'inflation ont entamé un processus de modération, suivant un rythme comparable à celui de leur progression antérieure.

Néanmoins, la récente vague de hausses tarifaires et l'incertitude qui en découle en matière de politique commerciale ont exercé une pression notable sur la croissance mondiale, les volumes commerciaux et l'inflation. Ces mesures ont réduit les perspectives de croissance, surtout dans les économies développées, tout en entraînant des pressions tarifaires directes pour les consommateurs en raison de l'augmentation des coûts d'importation. Par conséquent, le pouvoir d'achat des ménages a été affecté et les pressions inflationnistes renforcées, ce qui souligne l'importance d'une coopération financière renforcée et de réponses politiques coordonnées pour réduire les impacts négatifs sur l'économie mondiale.

II. Finance Islamique

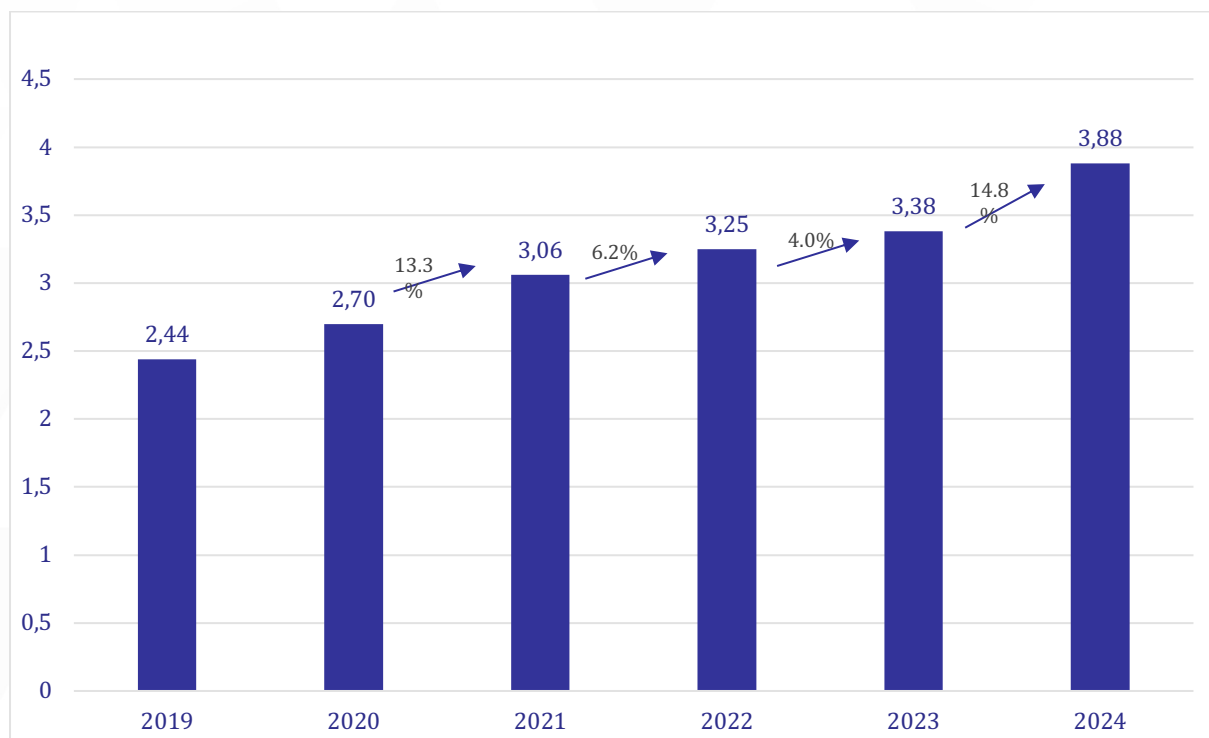
La finance islamique est devenue un aspect clé du système financier mondial, affichant une croissance significative mais restant concentrée dans certaines régions.

Les actifs totaux de la finance islamique mondiale, comprenant la banque islamique, les sukuk, le takaful et les fonds islamiques, ont connu une croissance régulière, passant de 2,44 billions USD en 2019 à 3,38 billions USD en 2023, avec des taux de croissance annuels variables.

Le secteur devrait atteindre 3,89 billions de dollars américains d'ici 2024, ce qui représenterait la croissance annuelle la plus soutenue observée récemment, à 14,8 %.

La tendance à la hausse constante reflète la demande pour des produits financiers conformes à la Charia à travers les différentes régions.

Figure 1 : Taille Totale des Actifs de la Finance Islamique Mondiale (En Milliards de Dollars Américains)

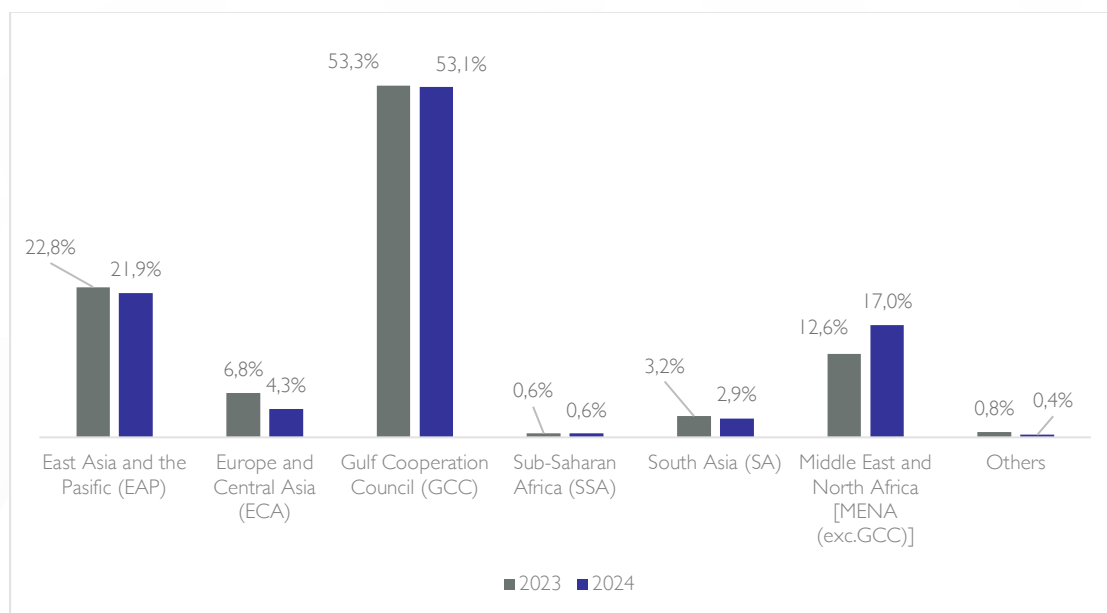


Source : Rapport sur la stabilité du secteur des services financiers Islamiques 2025

La concentration de la finance Islamique en termes de région est restée inchangée en 2024. Le CCG conserve sa part dominante à plus de 53 % en 2023 comme en 2024.

L'Asie de l'Est et le Pacifique suivent avec 22 %, tandis que le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord (hors CCG) ont légèrement augmenté leur part, passant de 12,6 % en 2023 à 17 % en 2024.

Figure 2 : Répartition de l'IFSI p par Région (%)

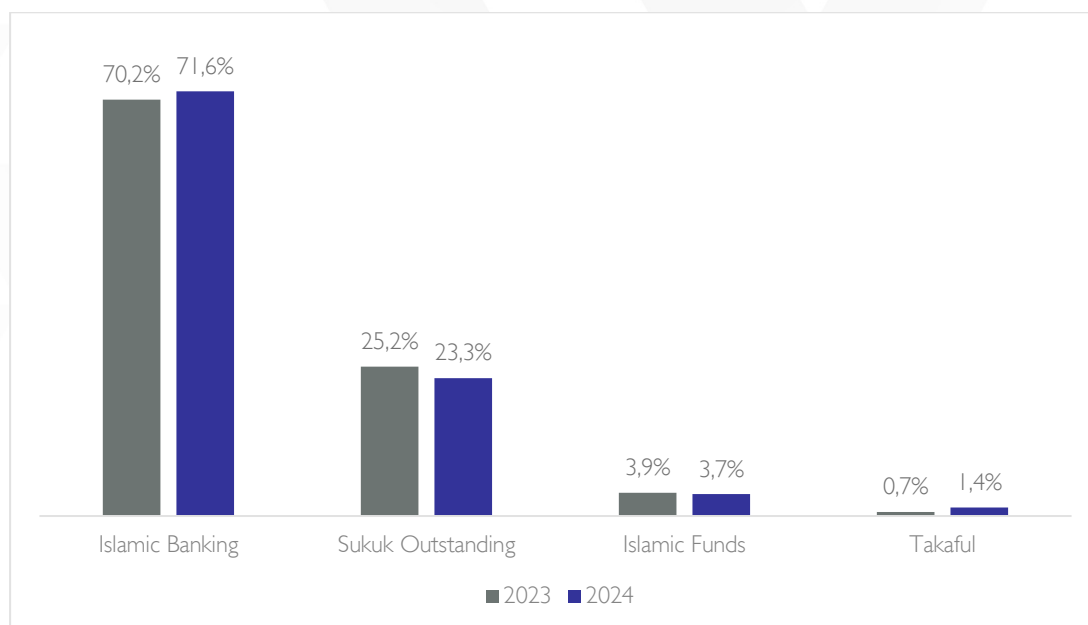


Source : Compilé de l'IFSB 2024 et de l'IFSB 2025.

La banque islamique reste la composante dominante de la finance islamique mondiale, avec une légère hausse passant de 70,2 % en 2023 à 71,6 % en 2024.

Dans le même temps, la part des sukuk recule de 25,2 % à 23,3 %, le takaful augmente modestement de 0,7 % à 1,4 %, et les fonds islamiques connaissent un léger repli, passant de 3,9 % à 3,7 %.

Figure 3: Répartition de l'IFSI par segments de la finance islamique (%)



Source : Compilé de l'IFSB 2024 et de l'IFSB 2025.

III. Efforts de Coopération du COMCEC

a. **Promouvoir des Instruments Financiers Islamiques Durables et Respectueux de l'Environnement pour Lutter contre les Effets Néfastes du Changement Climatique et des Catastrophes Naturelles dans les Pays Membres de l'OCI**

La 23^{ème} Réunion du Groupe de Travail sur la Coopération Financière du COMCEC (GTCF) s'est tenue le 22 avril 2025, dans un format exclusivement virtuel, sur le thème « Promouvoir des Instruments Financiers Islamiques Durables et Respectueux de l'Environnement pour Lutter contre les Effets Néfastes du Changement Climatique et des Catastrophes Naturelles dans les Pays Membres de l'OCI ». Dans le prolongement de la 23^{ème} Réunion, la 24^{ème} Réunion du groupe de travail s'est tenue les 17 et 18 septembre 2025 à Ankara, en Türkiye. Alors que la première version préliminaire du rapport de recherche sur le thème susmentionné a été soumise à la 23^{ème} Réunion, la version finale a été soumise à la 24^{ème} réunion du Groupe de Travail.

Ce rapport analyse en détail les efforts déployés pour répondre aux besoins financiers liés au changement climatique et aux catastrophes naturelles, en utilisant les modèles de financement islamique et en se concentrant sur les pratiques observées dans les pays islamiques. Quatre pays membres de l'OCI, à savoir l'Azerbaïdjan, l'Indonésie, le Qatar et le Nigéria, ainsi qu'un pays non-membre de l'OCI (le Royaume-Uni), ont été analysés en détail en tant que pays d'étude de cas. Ce rapport de recherche inclut une feuille de route détaillée destinée aux pays islamiques, conformément à leur niveau de développement dans ce domaine, concernant les moyens et les étapes à suivre pour établir une stratégie efficace afin de bénéficier des instruments financiers islamiques pour financer des projets écologiques et respectueux du climat, axés sur la réduction des risques de catastrophe (RRC) et la résilience.

Le Groupe de Travail, au cours de sa 24^{ème} réunion, a formulé une série de recommandations politiques comme suit :

- Consolider les cadres législatifs et réglementaires pour favoriser l'intégration effective des instruments de finance islamique associés au financement vert, climatique et à la Réduction des Risques de Catastrophes (RRC) dans les systèmes financiers nationaux
- Encourager la diversification et l'expansion du marché des instruments financiers verts respectant la charia, à travers la simplification des procédures d'émission, la promotion de l'innovation — tels que les sukuk axés sur la résilience et les contrats conformes aux normes ESG — et la mise en place de mesures incitatives pour stimuler les investissements
- Développer ou renforcer les incitations budgétaires et macroprudentielles, encourager les partenariats public-privé et mobiliser les instruments de finance islamique afin d'amplifier les investissements alignés sur le climat et la réduction des risques de catastrophes (RRC)
- Renforcer la finance islamique verte par le développement des marchés secondaires de sukuk, le renforcement de la transparence et l'utilisation des technologies fintech et blockchain pour améliorer la traçabilité et l'évaluation de l'impact
- Assurer la disponibilité de données standardisées de qualité et suffisantes, et développer des cadres favorisant une évaluation efficace des risques, une prise de décision éclairée et une meilleure réduction des risques de catastrophes
- Valoriser la finance sociale islamique, tels que le waqf et la zakat, ainsi que les solutions numériques innovantes, afin de promouvoir l'action climatique et la résilience aux catastrophes

Tous les présentations faites lors des 23^{ème} et 24^{ème} Réunions du Groupe de Travail sont disponibles sur la page Web du COMCEC (www.comcec.org).

b. Le mécanisme de financement de projet du COMCEC

Le Financement des Projets du COMCEC (FPC) est le deuxième pilier de la Stratégie du COMCEC. Les projets financés dans le cadre du FPC sont sélectionnés en tenant compte de leur contribution potentielle aux efforts de coopération entre les pays membres, conformément aux objectifs et aux résultats attendus définis dans la section financière de la Stratégie. Les projets jouent un rôle crucial dans la réalisation des recommandations politiques formulées par les Groupes de Travail et adoptées par les Pays Membres lors des Sessions Ministérielles du COMCEC.

Dans le cadre du 12^{ème} Appel à Propositions de Projets au titre du FPC, 2 projets ont été sélectionnés pour être mis en œuvre en 2025. Ces projets sont les suivants :

Le Bénin a mis en œuvre le projet intitulé « Partage d'Expériences pour l'Élaboration d'un Cadre Juridique en vue de Créer une Unité Pilote en Finance Islamique » en partenariat avec la Malaisie. Ce projet visait à comprendre le processus de mise en place d'un cadre juridique pour une Unité de Coordination de la Finance Islamique, destinée à faciliter la mobilisation de la finance islamique verte afin d'atténuer les effets du changement climatique et de renforcer la résilience face aux catastrophes. Dans le cadre du projet, une visite d'étude ainsi qu'une session de formation ont été organisées.

La Sierra Leone a mis en œuvre le projet intitulé « Renforcement des Capacités pour le Développement des Systèmes de Paiement Numériques dans le Secteur Financier » en partenariat avec la Gambie et le Nigéria. Le projet avait pour but d'améliorer les aptitudes des professionnels sélectionnés dans le domaine des paiements numériques en leur offrant à la fois des connaissances approfondies et une expérience pratique. Une visite d'étude et une activité de formation ont été organisées dans le cadre de ce projet.

c. Autres efforts en cours dans le cadre du COMCEC :

Forum des Bourses des États Membres de l'OCI : La coopération entre les Bourses a été lancée en 2005 conformément à la décision prise par la 20^{ème} Session du COMCEC. Le Forum a tenu sa 19^{ème} réunion virtuellement le 23^{ème} septembre 2025. Outre les efforts déployés pour renforcer la coopération entre les bourses, le Forum a réalisé certains projets importants tels que le Fonds d'Indice Charia 50 OCI / COMCEC. Dans ce contexte, un produit financier important, " Le Fonds d'Investissement International OCI COMCEC 50 Charia," basé sur l'Indice, est devenu disponible pour les investisseurs internationaux en Août 2022. Il reste important d'augmenter la taille du fonds et de continuer à sensibiliser les investisseurs.

Dans ce contexte, la 40^{ème} Session du COMCEC a appelé les Pays Membres à soutenir la promotion du Fonds International Charia S&P OCI/COMCEC, qui comprend des actions de l'Indice Charia OCI COMCEC 50, développé sous la coordination du Forum des Bourses de l'OCI auprès des investisseurs et de la communauté financière dans leurs pays respectifs.

Le Forum a également travaillé sur l'Initiative d'Echange d'Or pour les Pays Membres de l'OCI. À cet égard, la 40^{ème} Session du COMCEC a demandé au Secrétariat du Forum des Bourses de l'OCI de compléter les préparations techniques sur le Projet de Bourse de l'Or de l'OCI, basé sur le modèle de la chaîne de blocs, en coopération avec les Banques Centrales des Pays Membres intéressés.

Les informations détaillées concernant les activités du Forum sont disponibles sur www.oicexchanges.org

Forum Des Régulateurs des Marchés de Capitaux du COMCEC Forum Des Régulateurs des Marchés de Capitaux du COMCEC a été lancée en 2011 conformément à la décision prise par la 27^{ème} Session du COMCEC. Le Forum a tenu jusqu'à présent 14 réunions. La 14^{ème} Réunion du Forum s'est tenue virtuellement le 15^{ème} octobre 2025.

Rappelant les résolutions pertinentes des Sessions Ministérielles du COMCEC, la 40^{ème} Session du COMCEC a demandé au Secrétariat du Forum des Régulateurs du Marché des Capitaux du COMCEC d'accélérer les préparatifs juridiques, administratifs et technologiques nécessaires à l'établissement de la Plateforme Électronique de l'Immobilier du COMCEC et a invité les Pays Membres qui ne l'ont pas encore fait, à identifier leurs autorités compétentes et de les notifier au Secrétariat du Forum afin de renforcer la coordination.

Dans ce contexte, le Forum a lancé en 2022 la plateforme de données en ligne GEFAS pour les instruments financiers immobiliers et émergents. Cette plateforme vise à renforcer l'efficacité et la transparence des marchés de capitaux en offrant aux investisseurs un accès plus facile aux informations en ligne concernant les produits d'investissement basés sur l'immobilier.

Jusqu'à présent, en raison de l'intérêt manifesté par de nombreux Membres du Forum pour la plateforme, les liens des marchés boursiers de l'Azerbaïdjan, du Bangladesh, de l'Égypte, de l'Indonésie, de l'Iran, du Koweït, du Liban, de la Malaisie, des Maldives, du Maroc, du Pakistan, de la Palestine, du Qatar et de l'Arabie Saoudite ont été intégrés à la plateforme du GEFAS (Instruments Financiers basés sur les Biens Immobiliers et en Développement du Système d'Information).

Les détails concernant les activités du forum sont disponibles sur le site web du forum. (www.comceccmr.org)

Forum des Banques Centrales de l'OCI-COMCEC : Lors de la 16^{ème} Réunion des Banques Centrales et des Autorités Monétaires des Etats Membres de l'OCI, les banques centrales des Etats Membres de l'OCI ont décidé de poursuivre leurs activités du Forum en tant que « Forum des Banques Centrales de l'OCI-COMCEC ». La 34^{ème} Session du COMCEC a pris note du communiqué de ladite Réunion ainsi que de la décision relative à la création du "Forum des Banques Centrales OCI-COMCEC". Dans ce cadre, la 7^{ème} Réunion du Forum a été organisée les 28 et 29 septembre 2025 à Istanbul.

Les détails concernant les activités du forum sont disponibles sur le site web du forum. (www.comceccentralbanks.org)



COMCEC